

Rixensart, le 27 janvier 2021

Thème de mon intervention lors de la réunion du Conseil Communal du 27 janvier 2021
Point 16 – Budget communal 2021

Notre Collège nous propose ce soir l'adoption du budget communal couvrant l'année 2021.

Ce soir, c'est déjà un peu tard car l'année 2021 est bien entamée, mais c'est un peu trop tôt car, pour moi, ce budget encore en augmentation, reprend les demandes financières des divers échevinats et services sans prendre le temps de le finaliser, sans qu'aucun arbitrage n'ai pu fixer les priorités pour aboutir à un total « dépenses » acceptable.

En regardant d'un peu plus prêt la mauvaise évolution des budgets de ces dernières années, on constate :

- de 2016 à 2021, le total des dépenses ordinaires budgétées passe de 31,09 mio € (à l'index 2021), à 34,18 mio €, soit 3,1 mio € de supplément ! 10% ! alors que la population passait de 21.941 à 22.757 habitants soit une croissance de 3,7 %
- pour bien appréhender l'avenir, on le sait, il faut bien regarder le passé, aussi regardons l'évolution de nos budgets dépenses ordinaires depuis ma sortie de charge. En 1994 = 27,2 mio € (à l'index 2021) jusqu'en 2016 au chiffre de 31,09 mio € soit 3,9 mio € de croissance en 22 ans. Ce chiffre de 3,9 mio € est à comparer aux 3,1 mio € de supplément en dépenses sur les 5(cinq) dernières années, de 1994 à 2016. Comme la croissance de la population était aussi de l'ordre de 3,6% (764 habitants), on peut conclure que la croissance annuelle moyenne des dépenses budgétées a plus que triplé entre les périodes d'avant et après 2016 (de 0,6% par an à 2% par an).

Avons-nous noté que l'impôt cadastral, part communale, est passé de 9,39 mio € en 2016 à 11,40 mio € pour 2021 soit 21,5% d'augmentation ! Et le total des impôts et redevances du budget présenté pour 2021 se monte à 23.492.000 €, montant demandé à nos concitoyens pour **UNE** seule année.

Comment avons-nous une telle croissance des dépenses ? Les règlements des pouvoirs supérieurs sont devenus de plus en plus compliqués et coûteux à appliquer, ... l'aide à apporter aux personnes en difficulté devient, en ces moments difficiles, de plus en plus indispensable ; malgré cela, notre CPAS, bien géré, se limite à une croissance de 0,8% par an, contre 2% pour le budget communal !

Nous sommes maintenant au grand galop, le cheval a pris le mors aux dents ... pourrions-nous arrêter cette croissance des dépenses que l'on ressent dans certains secteurs comme un « lâcher-tout ».

Pour les investissements, au budget extraordinaire, c'est pareil ! Des agrandissements de locaux là et là, des études pour tout, des nouveaux projets pour 25.000 €, 50.000 €, 250.000 €, 1.000.000 €, 1.500.000 € alors que pour certains les demandes budgétaires, bien pesées, sont de 1.000 €, 1.400 €, 3.500 € ...

Nous savons qu'il y a des gestionnaires attentifs au Collège et dans la majorité mais à voir ces budgets de collègues qui s'envolent ... que se passe-t'il ?

En conclusion, je crois que ce budget n'a pas été soumis au « Comité de la hache », comme cela se passait par le passé une fois, deux fois, trois fois... jusqu'à ce que l'on puisse se présenter avec fierté devant notre population, avec un budget se limitant aux impôts nécessaires, revu au strict minimum, pour remplir la mission de gestion qui nous a été confiée.

Le budget présenté par notre Collège ne peut donc pas être adopté sans une profonde révision.